



CDEN du 14 avril 2014

Madame l'Inspectrice-Directrice Académique,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs,

Plus forts ensemble !

Le nouveau gouvernement est désormais connu et un nouveau ministre est arrivé rue de Grenelle. Sa feuille de route s'inscrit dans la priorité à l'Education affirmée le 31 mars par le Président de la République.

Pour l'UNSA Education et le SE-Unsa, cet engagement doit se concrétiser par la poursuite des réformes indispensables à notre système éducatif et le maintien des 60.000 emplois promis lors de la campagne de 2012.

Au-delà de la loi d'orientation qui fixe l'horizon de l'action ministérielle, de multiples chantiers ont été ouverts et doivent impérativement aboutir. Étroitement liés à la Refondation, ils déclinent aussi bien des mesures éducatives et pédagogiques que de nécessaires évolutions des conditions de travail et de rémunérations des personnels.

La définition du socle commun et sa déclinaison dans les futurs programmes seront des indicateurs majeurs de la volonté de réformer l'École de la République dans le sens de plus de justice sociale. Faute de quoi, l'habituel ripolinage tentera, une fois de plus, de faire illusion.

Simultanément, le temps des personnels doit s'imposer. Pour l'Unsa Education, confiance, reconnaissance, respect et autonomie pédagogique doivent être au rendez-vous sur le terrain. L'ensemble des discussions entamées sur les missions et les conditions de travail doivent maintenant se concrétiser. Ce sont l'engagement et les attentes de tous les personnels de l'Education Nationale, qui doivent être reconnus.

Dans un gouvernement « de combat », notre nouveau ministre devra conjuguer audace et dialogue, mais aussi courage politique, pour garder le cap d'une ambition éducative juste pour les élèves comme pour les personnels.

Le CDEN d'aujourd'hui a pour objet la préparation de la rentrée 2014. Nous vous avons déjà indiqué notre regret du report après les élections municipales des décisions de carte scolaire dans le premier degré, report qui handicape une préparation la plus sereine possible de la rentrée scolaire tant pour les personnels que pour les autres acteurs du système scolaire et qui presse les services pour le mouvement des personnels. Encore une fois, c'est bien par l'engagement des personnels qui vont « mettre de l'huile dans les rouages que le service sera assuré, sur cette année très particulière puisqu'elle sera aussi celle des derniers préparatifs de la nouvelle organisation de la semaine.

Les suppressions de postes, ces dernières années ont fortement impacté les RASED, le remplacement, la scolarisation en maternelle, la formation des maîtres initiale et continue et augmenté les effectifs par classe.

La Marne a cette année une dotation de 24 postes, en partie pour « régulariser » ce qui tient à sa démographie en hausse. Les priorités ministérielles concernent le plus de maîtres que de classes, la scolarisation des moins de trois ans, la formation des maîtres.

Nous avons échangé sur cet ensemble de points. Nous avons également abordé l'ASH, notamment les implantations de CLIS et d'ULIS.

Ainsi nous vous avons exprimé notre souhait de :

- ne pas voir augmenter les seuils indicatifs d'ouverture ou fermeture de classe
- voir se reconstruire les Rased, en maillant correctement le territoire
- permettre à des écoles sensibles situées en dehors des zones d'éducation prioritaire de se voir attribuer des moyens « plus de maîtres que de classes » ou « moins de trois ans »
- être attentif aux fusions d'écoles, qui doivent avoir du sens
- ne pas voir les ouvertures conditionnelles se systématiser : celles-ci en effet ne permettent pas aux équipes d'organiser correctement la rentrée et entretiennent l'inquiétude

Ces 24 moyens supplémentaires sont malgré tout modestes. L'UNSA Education ne pense pas que du saupoudrage soit efficace et estime qu'il est important pour la communauté éducative de percevoir qu'il existe une planification des dispositifs sur plusieurs années.

Vous nous avez présenté votre projet de carte scolaire, vous avez au CTSD accepté quelques ouvertures supplémentaires ou renoncé à une fermeture, nous en sommes satisfaits mais nous souhaitons encore quelques amendements, qui iraient dans le sens de que nous avons exprimé ci-dessus

- ne pas procéder aux fusions qui ne semblent pas « mûres » à l'heure actuelle : Verneuil, par ex ... ces situations créent localement de l'inquiétude, puisqu'il n'y a pas consensus (situation complexe peu stabilisée également sur Thieblemont-Faremont)
- accompagner les directeurs qui vont avoir l'implantation d'une CLIS dans leur école, en leur octroyant, un quart de décharge supplémentaire exceptionnelle pour l'année prochaine
- accompagner la fusion de l'école de ST Memmie en ne supprimant pas le ¼ de décharge pour cette année, pour une école qui devient 9 classes
- être attentive à la situation de St OUVEN Domprot, école très isolée, qui avec une fermeture ne pourra plus accueillir de la même façon les moins de 3 ans, alors même qu'il n'existe pas de mode de garde collective sur le territoire. L'accueil des moins de 3 ans ne peut se réduire à l'éducation prioritaire.
- Enfin, nous souhaitons qu'après la campagne d'inscription, soient réétudiés les effectifs des écoles qui seraient aux seuils afin pouvoir prononcer des ouvertures avant les congés d'été.

Vous avez plusieurs fois exprimé orienter vos choix vers le qualitatif : nous apprécions la création de 10 postes plus de maîtres que de classes et souhaitons qu'ils soient développés ensuite dans d'autres écoles que l'éducation prioritaire. Nous apprécions aussi la création de nouveaux postes E.

Pour le 2nd degré, nos collègues qui exercent dans les collèges marnais se demandent eux, s'ils verront un jour la couleur de ces fameux postes promis par le ministre, hormis ceux rendus à la formation.

Car cette année encore, il va encore falloir rendre des postes : 17 ETP. Bien sûr, la baisse démographique et le rééquilibrage académique expliquent cela. Ainsi à la rentrée prochaine, il y aura 14 divisions de moins pour une baisse d'effectifs de 219 élèves.

Mais ce n'est pas avec les P/E et autres indicateurs ministériels, que nos collègues enseignants font classe. Et leur quotidien et donc les conditions de travail des élèves qui leur sont confiés sont loin d'être satisfaisantes. En effet, la fermeture de divisions dans certains établissements provoque une augmentation des effectifs difficilement acceptables dans certains niveaux de classes. Le problème se pose en plus pour accueillir 30 élèves ou plus, parfois accompagnés d'AVS, de stagiaires, dans des locaux qui ne sont pas conçus pour !

Mais nous pourrions aussi évoquer l'augmentation des parcs informatiques des établissements, qui soulève la question du manque de moyens humains pour la gestion des réseaux... d'où la nécessité d'avoir plus d'AE-TICE et de les pérenniser sur ces postes.

Pour l'UNSA Education, premier ou second degré, il faut garder le CAP de l'ambition éducative pour tous !